



Le mot de la  
Présidente

n° 7 – 2010

## Sommaire

1. Le mot de la Présidente
2. Extraits de la conférence inaugurale de Roland Schaer
3. Un appel d'offre AUF
4. Pétition pour la reconstruction d'un Enseignement Supérieur de qualité en Haïti
5. L'Assemblée Générale 2009 de la Ciruisef
6. Prochain Colloque : La structuration de la Recherche (Beyrouth 2010)
7. Un socle commun de la Charte des thèses scientifiques
8. Bulletin d'adhésion

Mes cher(e)s Collègues

Notre colloque de Dakar 2009, dont le thème était « Le Doctorat scientifique : enjeux et compétences » a été chaleureusement salué par les 212 participants et la communauté scientifique. Ce colloque a traité de trois points principaux :

### 1- Le « nouveau Docteur ».

La position du docteur dans la société et sa relation avec le monde de l'Entreprise ont évolué au cours de ces dernières années. Elles posent la problématique du lien entre le monde académique et le monde socio-économique.

Une meilleure intégration du Docteur nécessite une démarche tout à la fois encadrée et personnelle. Le rôle et les missions des Ecoles doctorales ont été longuement débattus.

Dans le cas d'une démarche encadrée et ouverte, la précision d'un projet professionnel, la connaissance de l'Entreprise, l'ouverture aux enjeux de la Société contemporaine, doivent permettre aux Ecoles Doctorales d'améliorer le croisement des connaissances entre la Recherche et le monde socio-économique. Les Ecoles doivent apprendre aux doctorants à savoir se positionner sur le marché du travail national et international.

Dans le cas d'une démarche personnelle, le doctorant doit affirmer sa personnalité, ses choix et sa motivation et montrer des qualités de mobilité.

Un Docteur est un Bac+8 qui a su en trois ans conduire un projet de recherche, lui permettant de passer d'une démarche généraliste (Bac+5) à l'expertise. C'est donc un expert dans sa spécialité possédant une réelle valeur ajoutée. Il doit être en capacité de décliner et d'expliquer cette « valeur ajoutée » en termes de Savoirs (être, faire, faire valoir, faire faire et évoluer).

Il est donc, à présent, de notre responsabilité d'accompagner les doctorants dans cette démarche, en tant que Directeur de thèse et en tant qu'enseignant dans les Ecoles Doctorales.

**2- Un socle commun de la Charte des thèses scientifiques** dans l'espace francophone a été décliné (à lire dans cette Lettre)

**3- La mise en place d'Ecoles Doctorales** dans les pays, hors Europe, structurant leur Enseignement Supérieur selon le processus de Bologne. Comment faire émerger des Ecoles Doctorales, dans ces pays, ayant une taille critique et des moyens suffisants pour que la recherche menée puisse participer au développement et répondre aux grandes questions sociétales ? Ce débat nous a fait prendre conscience de la nécessité de poursuivre nos efforts et d'envisager la réalisation de projets pilotes de mise en place d'ED Régionales dans l'espace francophone, dans les thématiques déjà identifiées.

Le prochain colloque traitera de ce dossier.

Bien cordialement à tous.

Evelyne Garnier-Zarli

## PROCHAIN COLLOQUE

### Quelle structuration de la Recherche scientifique ?

Des laboratoires aux réseaux internationaux

(via les instituts et les organismes nationaux).

Du 8 au 12 novembre 2010

Université Libanaise de Beyrouth  
LIBAN

## Conférence inaugurale (extraits)

**Roland Schaer**

Délégué aux affaires scientifiques

Universcience (Cité des sciences et de l'industrie)

Paris

## Sur la Responsabilité des Scientifiques

Monsieur le ministre, Monsieur le recteur, Monsieur le vice-recteur, Messieurs les doyens, Madame la Présidente, permettez-moi d'abord de vous dire que je tiens pour un grand honneur l'invitation que vous m'avez faite de proposer quelques réflexions introductives à cette rencontre des responsables des universités et institutions scientifiques d'expression française.

Puisque vous allez aborder la question des doctorats, j'aimerais vous soumettre quelques réflexions sur ce qu'il en est de la responsabilité des scientifiques aujourd'hui.

Au lendemain de la défaite allemande de 1918, le sociologue Max Weber prononçait deux fameuses conférences, *La science comme vocation* et *La politique comme vocation*, deux textes qui ont été ensuite publiés ensemble sous le titre *Le Savant et le Politique*. Ces textes faisaient état, dans une sorte de déchirement, de la fracture qui, pour un intellectuel du début du 20<sup>ème</sup> siècle, séparait désormais irrémédiablement l'éthique du travail scientifique, marqué par la « neutralité axiologique » (c.à.d. l'interdiction de porter des jugements de valeur), et celle de l'engagement politique, qui cherche à donner sens à l'action humaine. Par nature, le triomphe de la rationalité scientifique contribue, selon Weber, au « désenchantement du monde ».

Revenons en arrière. Dans l'héritage de l'Antiquité grecque et romaine, nous trouvons une conception du savoir qui se pose comme sagesse, c'est-à-dire qui ne sépare pas la recherche de la connaissance du travail sur soi que mène, ce faisant, le sujet individuel. Ce que constate Max Weber, avec un peu d'amertume, c'est que la modernité a brisé cette alliance entre science et éthique. La recherche du vrai s'est séparée de la recherche du bien. La rationalisation, l'objectivation de la nature ont vidé de toute valeur la relation que le savoir entretient avec son objet. Depuis Bacon et Descartes, pour donner des noms à cet événement, la vocation de la connaissance n'est plus de nous rendre meilleurs, mais de transformer le monde, de mieux connaître la nature pour mieux l'asservir à nos besoins. La science s'est alliée à la technique pour installer notre maîtrise du monde et des choses, *homo faber* a pris le pas sur *homo sapiens*. Du coup, le savoir a cessé d'être l'affaire du sujet individuel. Le sujet du savoir est devenu, dans des proportions inouïes, un sujet collectif. Sous l'effet de la fragmentation et de la spécialisation, chacun ne maîtrise qu'une toute petite partie du tout, qui, lui, n'appartient à personne.

Je ne sais pas si cette caractérisation de la modernité est véridique. Elle en donne sans doute une tendance. Mais ce dont je suis certain, c'est que ce modèle a atteint ses

limites. Plus exactement, son succès est tel, notre puissance de transformer le monde a atteint des dimensions telles que **nous en sommes devenus responsables**, et qu'il nous faut construire de nouvelles relations entre science et éthique. Plus précisément, le travail savant est requis d'apporter une contribution décisive à l'exercice de la responsabilité collective.

Je ferai abondamment référence, dans les propos qui vont suivre, à ce livre qui me paraît essentiel pour aborder cette question, un livre paru en 1979, sous le titre *Le Principe Responsabilité*, du philosophe Hans Jonas. Jonas pose ceci :

- le développement de la techno - science, tel qu'il s'est produit au cours des dernières décennies, nous donne une *puissance* inédite, puissance de transformer le monde, puissance d'agir sur le vivant, puissance de modifier l'humain ;

- dire que nous disposons de cette puissance nouvelle, c'est dire que l'agir humain a changé de nature et qu'en même temps s'est élargie la sphère de notre *responsabilité* : nous sommes désormais collectivement « chargés d'affaire » à l'égard du monde et de l'avenir, en un sens absolument nouveau ;

- comment, historiquement, cette responsabilité nous est-elle échue ? Nous avons cessé de croire que les progrès de la connaissance et des capacités techniques entraînent mécaniquement ceux du bonheur et de la liberté. Les choses peuvent tourner au pire comme au meilleur. Les développements techno-scientifiques sont chargés de promesses et de menaces. **Cette contingence crée l'espace de la responsabilité.**

### QU'EST-CE QUE LA RESPONSABILITE ?

Tout d'abord, attardons-nous un peu sur ce que signifie cette notion de responsabilité. Trois points :

1. **Pour Jonas, un premier point fondamental tient dans la définition de la responsabilité.** Elle n'est pas seulement l'imputabilité de ses actes à un sujet présumé autonome, ce qui est la définition kantienne de la responsabilité. Elle est d'abord la dimension éthique de la relation du puissant au vulnérable. Etre responsable, c'est être responsable d'un autre, c'est répondre de cet autre dont la survie n'est pas assurée, et qui m'adresse une requête de sollicitude. Elle est ce qui s'instaure entre deux êtres vivants, tous deux mortels et vulnérables, quand la vie de l'un devient le souci de l'autre.

Dans cette définition, Jonas s'appuie sur le modèle des soins parentaux, qui forment comme la matrice naturelle de la responsabilité. La prise en charge de la sécurité, du soin, de l'éducation par des institutions de caractère social constitue, dans les sociétés humaines, l'extension des soins parentaux au champ du politique.

C'est, vous le voyez, une « éthique de l'objet », au sens où c'est l'autre qui m'oblige, plus que moi-même. La responsabilité, c'est une relation dissymétrique puisque sont distribuées, de manière relative, la *puissance* d'un côté, la *vulnérabilité* de l'autre. C'est alors la requête du vulnérable qui crée l'obligation.

2. **Sur la base de ce concept de la responsabilité**, Hans Jonas poursuit en montrant que le développement techno – scientifique a radicalement changé l'échelle de la responsabilité, et du même coup la nature de l'éthique. Nous pouvons considérer autrefois que l'éthique de la responsabilité se jouait à l'échelle du proche, quant au temps et à l'espace, dans un contexte purement anthropocentrique, dans une relation de présence d'homme à homme. C'était de notre « prochain » que nous étions responsables. Désormais, l'extension de notre puissance d'agir sur le monde et la nature, de modifier des processus globaux comme le climat, de transformer artificiellement le vivant en intervenant au niveau de la mutation, etc., nous propulse à un niveau de responsabilité collective totalement inédit.

### 3. Ce changement d'échelle a trois conséquences :

- Notre action technique a désormais, non plus seulement des effets locaux, mais des effets globaux, de même dimension que les processus naturels d'échelle globale : voyez le changement climatique et l'érosion de la biodiversité, où notre action produit des événements qui jusqu'ici relevaient par excellence de la nature ;

- La responsabilité est responsabilité de l'avenir lointain : notre action a des effets globaux à long terme (voyez l'inertie climatique ou la durée de vie des déchets radioactifs) : nous sommes comptables de l'existence – du moins du type d'existence – de ceux qui ne sont pas encore nés, des générations à venir, lesquelles ne peuvent pas faire valoir leurs droits

- Nous sommes responsables du vivant à peu près dans son entier, de la biosphère et de l'homme en tant qu'il est une composante de la biosphère. A cet égard, le naturel a été absorbé dans l'artificiel. Nous avons acquis la capacité potentielle de détruire l'espèce humaine dans son ensemble, ou de créer les conditions de sa propre extinction

Or cela signifie deux choses nouvelles quant à l'éthique : d'une part, le « commerce technique » avec la « nature » n'est plus éthiquement neutre, il est justiciable d'une évaluation morale, la science et ma technique ont perdu leur innocence. D'autre part, l'éthique et la politique convergent, puisque la responsabilité s'institue à l'échelle du collectif.

### QU'EN EST-IL DU SAVOIR ?

Cette situation nouvelle appelle trois tâches dans l'ordre du savoir :

- Reprendre le concept de responsabilité ; c'est la tâche du philosophe, et Jonas s'y emploie dans la suite de son ouvrage, qui se donne comme une reprise des fondements de l'éthique

- Une tâche qui relève de la théorie politique, et avec laquelle nous répondrions à la question pratico-politique : comment faire en sorte que les prescriptions de cette éthique nouvelle puissent influencer la décision du politique ? Jonas pose en particulier une question redoutable : comment faire pour que les intérêts des générations futures, de ceux qui n'existent pas encore et n'ont aucune force pour faire valoir leurs droits, soient néanmoins pris en compte dans la décision politique, volontiers gouvernée par le court terme ?

- Mais il y a une troisième tâche, « entre les deux », et qui pour l'essentiel relève des scientifiques : c'est la

production d'un savoir sur l'avenir. Pour des raisons éthiques, nous avons la charge désormais d'anticiper sur des bases scientifiques les impacts de notre action technique sur le monde, le vivant et l'humain. Nous n'avons pas le droit de laisser l'avenir à long terme prendre soin de lui-même.

/.../

### EN GUISE DE CONCLUSION

Je crois, en effet, qu'il y a une sorte de course entre deux modalités du savoir, deux modalités de production du savoir :

- celle qui permet, comme « savoir-faire », la production de richesses à court terme

- celle qui concourt à anticiper les effets de nos actions dans l'avenir. Celle-ci sera toujours entachée d'incertitude, à cause de l'imprévisibilité de l'action humaine (« Pardonnez leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font ») ; elle n'en reste pas moins cruciale pour éclairer, autant que faire se peut, les décisions du présent par leurs probables conséquences à venir. Elle n'en reste pas moins de l'ordre de la recherche proprement scientifique, et bien souvent de la recherche fondamentale, d'une recherche en tout cas qui n'est pas asservie à l'urgence de l'efficacité économique. C'est grâce à elle que pourront s'instituer de nouvelles interfaces entre science et politique.

S'il est vrai que l'avenir n'est pas écrit, qu'il n'est plus écrit – ni par la Providence ni par le Progrès – alors la production et l'organisation de ce second savoir constituent une obligation éthique, car elles conditionnent la possibilité de délibérations à la fois responsables et démocratiques dans un contexte où notre action techno – scientifique nous confère, collectivement, une vocation sans doute au-dessus de nos forces, celle d'assumer la responsabilité du temps qui vient. Je crois que, au sein même des communautés scientifiques, ce chantier doit être ouvert. Il ne s'agit pas d'abord de choix individuels, même si les engagements personnels ont leur rôle à jouer. Il s'agit d'abord de créer, entre disciplines, entre communautés savantes, des alliances et des collaborations qui se donnent pour fin de nous apporter de quoi rendre plus consistant l'exercice de la responsabilité collective.

#### Appels d'offres en cours

#### L'Incubateur Virtuel de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat : appel à candidatures

**Date limite : 1er mars 2010**

L'Incubateur virtuel de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat (IVFE) est un dispositif d'accompagnement numérisé et à distance destiné aux porteurs de projet d'entreprise qui souhaitent concrétiser leur idée entrepreneuriale (cf site web de l'AUF).

## Pétition internationale pour « la reconstruction du système éducatif et de recherche d'Haïti »

L'Agence universitaire de la Francophonie s'associe à la pétition internationale pour la reconstruction du système éducatif et de recherche d'Haïti, lancée à l'initiative notamment du CIRESC (centre international de recherches sur les esclavages) et du projet EURESCL de la Commission européenne.

La communauté internationale continue de se mobiliser massivement pour venir en aide à Haïti. L'engagement de la communauté des enseignants, des universitaires et des chercheurs est importante. C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à signer directement en ligne le texte « Soutenir la reconstruction du système éducatif et de recherche d'Haïti », à l'adresse suivante :

<http://www.petitiononline.com/EduHaïti/petition.html>.



Colloque « Le Doctorat scientifique » Dakar 2009



Colloque « Le Doctorat scientifique » Dakar 2009 – Cérémonie d'ouverture



Colloque « Le Doctorat scientifique » Dakar 2009

### Assemblée Générale CIRUISEF

Rectorat de l'Université Cheik Anta Diop

**Vendredi 27 novembre 2009**

48 institutions présentes et 18 représentées.

**Evelyne Garnier-Zarli**

Présidente sortante a été réélue à l'unanimité pour 3 ans

....

Election à l'unanimité des Membres du Bureau permanent :

**Andrianantenaina Bruno (Océan indien)**  
**Beron Patrick (Canada)**  
**Mneimneh Ali (Liban)**  
**Ouamba Jean maurille (Afrique centrale)**  
**Raby Gilles (France-Europe)**  
**Rafiq Mohamed (Maghreb)**  
**Seck Matar (Afrique de l'Ouest)**

## PROCHAIN COLLOQUE

### Quelle structuration de la Recherche scientifique ?

*Des laboratoires aux réseaux internationaux  
(via les instituts et les organismes nationaux).*

La CIRUISEF continue son cycle de Colloques du domaine « Sciences et Technologie en Francophonie ».

Après « Le socle des Fondamentaux scientifiques de la **Licence** » Créteil-France 2007, « les **Masters** scientifiques » Fès-Maroc 2008 et « Le **Doctorat** scientifique dans l'espace francophone : compétences et enjeux » à Dakar-Sénégal en 2009 la CIRUISEF souhaite échanger sur **l'organisation et le développement futur des grands axes de recherche** des Universités ou Organismes publics ou privés (rattachés aux Etats) de l'espace francophone qui répondent à l'attente de la Société civile.

#### Notre toile de fond :

- L'Université doit conforter le sens de sa mission intellectuelle et sociale de formation et de recherche au service des futures générations.
- Les formations, et plus particulièrement le doctorat, doivent s'appuyer sur des laboratoires de recherche reconnus.

Qu'est-ce qu'un laboratoire de recherche ? Comment organiser et développer la recherche afin de permettre des travaux de qualité, utiles à la société, en adéquation avec les préoccupations sociétales en Sciences et technologies ?

#### Quel est le constat :

1- Nous observons que dans le monde entier, la Science pénètre de plus en plus profondément dans la vie des Sociétés. Son organisation est désormais une affaire d'Etat. Des institutions civiles et militaires se créent au sein desquelles pouvoir et savoir se fécondent mutuellement. Le monde actuel des scientifiques n'est plus tout à fait le monde des savants.

2- Les enjeux liés à l'environnement, aux technologies et au développement durable concernent directement les universités, non seulement, en tant que structures d'enseignement et de formation, mais aussi en tant que gestionnaires de patrimoines et d'acteurs majeurs de développement de leur territoire.

3- Actuellement, dans les pays du Nord, l'éclosion et la multiplication d'entités dédiées notamment à la valorisation de la recherche sont légions, ce qui pose la question de la cohérence et de la gouvernance des dispositifs territoriaux. Même s'il reste encore beaucoup à faire, une tendance au regroupement au sein de grands laboratoires ou instituts est en cours, facilitant un décloisonnement des disciplines scientifiques, évitant ainsi une trop grande fragmentation du savoir et facilitant l'interdisciplinarité.

Actuellement, dans certains pays du Sud, la recherche scientifique est fragmentée, chaotique et particulièrement sinistrée dans les disciplines expérimentales. Les laboratoires de recherche doivent faire des choix et générer une saine impulsion de collaborations et de mutualisation, travailler en réseaux afin de mieux répondre aux préoccupations de leurs Sociétés.

Au Nord comme au Sud, les universités sont interpellées sur leurs rôles et leur place dans la chaîne de l'innovation, et par là même dans le développement économique.

Il est donc de notre responsabilité de réfléchir aux orientations la recherche que nous effectuons aujourd'hui et que nous préparons pour demain. Nous devons mesurer la pertinence du sujet de recherche que nous proposons à nos doctorants et à l'encadrement intellectuel que nous

leur fournissons.

Ces réflexions communes Nord et Sud doivent nous enrichir dans nos démarches de Femmes et d'Hommes de Science responsables des progrès et des avancées techniques de la Société de demain.

#### Objectifs du colloque

Par un partage d'expériences, lors de tables rondes et d'ateliers, les participants réfléchiront et travailleront sur l'organisation et la structuration de la Recherche, le travail en réseaux, le développement et des collaborations Nord-Sud et Sud-Sud, en particulier dans des thèmes répondant aux enjeux sociétaux.

**Comment intégrer les différentes disciplines scientifiques, structurer des Pôles de recherche autour de ces thématiques, pour mieux répondre aux problèmes et enjeux sociétaux d'aujourd'hui ?**

**Venez présenter vos savoir-faire et apporter vos points de vue !**

## Organigramme du colloque 2010

### Lundi 8 novembre

#### Séance plénière

**Thème 1 : Organisation de la recherche scientifique par grandes régions : état des lieux**

### Mardi 9 novembre

#### Séance plénière

**Thème 2 : Les enjeux scientifiques du 21<sup>e</sup> siècle Les grands axes de la Recherche appliquée et fondamentale**  
**Thème 3 : Exemples de structuration : Universités / Instituts ou Organismes de recherche**

### Mercredi 10 novembre

#### Partage d'expériences sous forme d'ateliers

**Thème 4 : Intégration des Savoirs disciplinaires : pour mieux appréhender la complexité. De la discipline à la pluridisciplinarité à la transdisciplinarité ?**

- Systèmes d'Information et de communication
- Environnement (air, eau et sol) gestion - traitements de la pollution
- Nutrition (risques, sécurité, contrôle, qualité)
- Energies (fossiles et renouvelables)
- Ressources minérales (préservation, valorisation)
- Ressources animales et végétales (préservation, valorisation)
- BioSanté (humaine et animale)

### Jeudi 11 novembre

#### Séance plénière : Partage d'expériences sous forme d'une table ronde

**Thème 5 : Comment organiser et développer la recherche scientifique Sud-Sud – Nord-Sud**  
**Thème 6 : Les réseaux de recherche : rôle, impact, actions, périmètres**  
**Thème 7 : Réflexion et débat sur la collaboration des Unités de recherche dans les pays francophones**

### Vendredi 12 novembre

**Restitution et synthèse travaux**

## Vers une Charte des thèses scientifiques.

Groupe de travail animé par : Gilles Raby (France), Patrick Béron (Canada), Zeinab Saad (Liban) et Ben Toguebaye (Sénégal)

### Préambule :

La signature d'une charte doit être l'occasion d'une discussion entre le doctorant et son (ou ses) encadrant du projet de recherche, de sa place au niveau de l'équipe et des conditions de sa réalisation. Cette discussion est formalisée par un engagement mutuel. Ces principes s'appliquent également aux cotutelles.

### Qu'est-ce qu'une charte des thèses ?

Une charte des thèses définit les **droits et les devoirs respectifs** du doctorant d'une part, de son directeur de thèse ainsi que des structures d'accueil d'autre part, en rappelant la déontologie qui inspire les dispositions réglementaires en vigueur dans le respect de la diversité des disciplines, des établissements et des coutumes ou lois nationales.

Les dispositions d'une charte apportent des précisions en matière de qualité, de principes éthiques, de conditions de formation et/ou de travail, de sécurité et hygiène, de droits de propriété intellectuelle. Une charte reconnaît également la valeur de toutes les formes de mobilité comme moyen d'améliorer le développement professionnel des chercheurs.

Enfin, une charte des thèses est un dispositif interne utile en cas de conflit entre un doctorant et son directeur de thèse ou son laboratoire d'accueil dans la mesure où elle doit prévoir la mise en place d'une procédure interne de médiation tant au service du doctorant que de l'établissement.

### Des exemples de chartes des thèses :

- En France, toutes les Universités ont adopté une charte des thèses. Toutes ces chartes s'appuient sur un arrêté de 1998. Plusieurs Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) ont opté pour une charte commune des thèses.

- La charte européenne du chercheur de 2005 intègre la situation des doctorants en tant que « chercheurs en début de carrière ».

- D'autres Universités, voire d'autres pays, ont mis en place une procédure analogue (Code et Charter en Suisse ...)

- Enfin d'autres pays fonctionnent sans charte « nationale », mais avec des règlements à l'intérieur des Universités (Canada).

Les missions et responsabilités figurant dans les chartes des thèses sont souvent déjà de mise et au centre des préoccupations.

Cependant il est utile de les formaliser dans un document cosigné par le doctorant d'une part, son directeur de thèse ainsi que la structure d'accueil d'autre part.

Ce document, ou charte, rappelle la déontologie qui inspire les dispositions réglementaires qui ne sont pas toujours connues des doctorants et des directeurs de thèses.

La signature d'une charte est l'occasion de faire prendre conscience aux partenaires des objectifs stratégiques tant dans les domaines du fondamental que de l'appliqué des travaux de

recherche et de préciser le contexte de travail, les pratiques et règles en vigueur dans l'institution en matière de qualité, de principes éthiques, de propriété intellectuelle, de conditions de formation et/ou de travail, de sécurité et hygiène.

### VALEUR AJOUTEE du DOCTEUR

Identifier sa valeur ajoutée : c'est être en capacité de la décliner en termes de Savoirs :

+ Savoir Faire

+ Savoir Etre

+ Savoir Faire Faire

+ Savoir Faire Valoir

+ Savoir évoluer

+ Motivations

= Valeur ajoutée

Et surtout être capable de SAVOIR L'EXPLIQUER

Pour convaincre le recruteur, encore faut-il que le docteur en soit convaincu lui-même.

Le domaine des Sciences et Technologies a des pratiques et des spécificités qui doivent apparaître dans une Charte des thèses scientifiques.

### Compétences scientifiques, personnelles et professionnelles attendues :

- Exigence de qualité, d'initiative et d'autonomie
- Transférabilité et adaptabilité des compétences de haut niveau acquises, dans une spécialité, en un temps limité au cours de sa thèse
- Comprendre des problèmes complexes et proposer des solutions durables
- Savoir concevoir et gérer un projet de recherche
- Savoir associer et piloter un groupe dans une démarche projet
- Capacité d'inventer des solutions adaptées à de nouveaux problèmes
- Être capable d'imaginer des approches innovantes
- Savoir communiquer et diffuser des résultats auprès des spécialistes internationaux et au niveau de la société
- Connaître le milieu professionnel pour savoir y évoluer
- Capacité à s'intégrer dans des réseaux scientifiques nationaux et internationaux et à développer des partenariats
- Posséder une bonne culture pluridisciplinaire
- Savoir mesurer les enjeux éthiques et sociétaux de sa recherche
- Être un citoyen, responsable, respectueux des droits de l'homme et de l'Environnement .

Aide aux Doctorants et aux Docteurs  
Association Bernard Grégory  
(ABG)

<http://www.abg.asso.fr/>

« Charte des thèses » ou « convention doctorale » en sciences et technologies  
**Un socle commun dans l'espace francophone**

### Droits et devoirs de la formation doctorale ou de l'école doctorale

*L'école doctorale doit créer une communauté et une dynamique favorisant l'autonomie et la responsabilisation des doctorants.*

- Propose aux encadrants des formations leur facilitant leur rôle d'accompagnant
- Vérifie les conditions d'encadrement (disponibilité de l'encadrant, nombre de doctorants encadrés ...)
- Veille à ce que le doctorant possède les revenus nécessaires à la réalisation de sa thèse dans de bonnes conditions
- S'assure de la qualité scientifique des sujets et des projets de recherche ainsi que des potentiels humains et techniques y afférents.
- Informe les doctorants des débouchés potentiels et du devenir des docteurs de l'Ecole.
- Assure la validation des étapes de la réalisation du projet.
- Organise d'une part la formation scientifique et d'autre part des formations qui contribuent à un élargissement scientifique par rapport à un projet de la thèse ainsi que des formations transversales.
- Met en œuvre une procédure de médiation en cas de conflit
- Facilite l'ouverture à l'international.
- Inscrit le doctorant dans une démarche citoyenne, responsable et respectueuse des droits de l'homme et de l'environnement.
- Veille à la qualité des rapporteurs et/ou des membres du jury.
- Met à la disposition du docteur tous les renseignements de nature à favoriser son insertion professionnelle et assure le suivi de son parcours professionnel.

### Droits et devoirs de la direction de thèse

- Propose un sujet de recherche original
- Veille, en concertation avec le directeur du laboratoire d'accueil, à ce que le doctorant ait les moyens d'assumer la réalisation de son travail (financement, équipement, documentation, intégration dans une équipe de recherche, séminaires...);
- Fournit un environnement sain et sécurisé et s'assure que le doctorant respecte les règles d'hygiène et de sécurité dans son activité.
- Accompagne le doctorant dans la définition et la réalisation de son projet.
- Peut solliciter une médiation en cas de conflits avec le doctorant.

- Respecte et fait respecter les étapes d'avancement et les exigences spécifiques (faisabilité, rapports, durée ..).
- Développe l'autonomie et la responsabilité du doctorant.
- Veille à la diffusion et à la valorisation du travail du doctorant en respectant les règles de propriété intellectuelle.
- Respecte les engagements de confidentialité.

### Droits et devoirs du doctorant

Participe à l'élaboration de son projet et à la recherche de son financement.

- Doit respecter les règles relatives à la vie collective, à la déontologie scientifique, à l'hygiène et à la sécurité de son (ses) lieu(x) d'accueil.
- Doit s'impliquer activement dans la réalisation de son projet de thèse.
- Peut solliciter une médiation en cas de conflits avec son directeur .
- Doit présenter ses travaux lors de séminaires de laboratoires, de la formation doctorale ou de l'école doctorale dont il relève.
- Participe à la vie du laboratoire d'accueil et de l'école doctorale.
- Doit être auteur pour tous les travaux issus de sa thèse.
- Respecte les engagements de confidentialité ;
- S'engage à répondre, après l'obtention de sa thèse, aux questionnaires lancés par son école doctorale afin de suivre le parcours professionnel des docteurs de son établissement

### item CIRUISEF 2009

À rajouter à toutes les Chartes de thèse du domaine scientifique de l'espace francophone.

Le/la doctorant(e) du domaine « Sciences et Technologie » doit rédiger durant les premiers 24 mois de sa thèse, un texte de 1 à 4 pages précisant **les enjeux éthiques, sociétaux et environnementaux de la « Recherche » qu'il effectue aujourd'hui et qu'il prépare pour demain.**

Cette réflexion personnelle scientifique et philosophique, doit l'aider à mieux comprendre son rôle particulier de Femme ou d'Homme de Sciences dans la Société et les responsabilités qui lui incombent.

**DOCTORATS CIFRE - Laboratoires et entreprises**, vous pouvez former par la recherche, dans le cadre d'une thèse de doctorat, un **jeune diplômé** sur un sujet de recherche que vous aurez élaboré conjointement.

Les Conventions Industrielles de Formation par la REcherche ou **CIFRE** sont instruites et gérées par l'**ANRT** (Association Nationale de la Recherche Technique) pour le compte du Ministère français chargé de la Recherche. Elles permettent à une entreprise de bénéficier d'une subvention annuelle forfaitaire (le montant est indiqué sur le site de l'ANRT) en contrepartie des coûts qu'elle engage pour employer le jeune doctorant qu'elle a embauché pour trois ans.

**Pour en savoir plus contactez** : ANRT - Service Cifre 41 boulevard des Capucines - 75002 PARIS

Tel : 01 55 35 25 60 - Fax : 01 55 35 25 55 e-mail : [cifre@anrt.asso.fr](mailto:cifre@anrt.asso.fr) - web : <http://www.anrt.asso.fr/>

# CIRUISEF – Bulletin 2010

adhésion

renouvellement d'adhésion  
(150 euros)

## Identification de l'Établissement

Nom du Directeur/Doyen : .....  
Prénom : .....  
Université : .....  
.....  
Faculté/Institut/Ecole : .....  
.....  
Adresse : .....  
.....  
.....  
Pays : .....  
Tél : .....  
Fax : .....  
Mail : .....

1- A l'étranger, règlement par virement bancaire à la banque SOCIETE GENERALE Paris Sorbonne, 27 Bd Saint Michel – 75 005 Paris (France), pour le compte de la CIRUISEF (cf le secrétariat Ciruisef).

2- En France, règlement par bon de commande

3- Règlement lors de votre visite à la CIRUISEF

Retourner dans les 3 cas le formulaire d'adhésion dûment complété par courrier (accompagné de votre bon de commande pour les Facultés françaises) ou par mail et/ou fax pour les autres pays à :



Salle de conférence – Colloque Dakar 2009



Atelier de travail - Colloque Dakar 2009

**CIRUISEF**  
Université Paris Est-Créteil  
Faculté des Sciences et Technologie  
61 avenue du Général de Gaulle  
94 000 Créteil (France)  
Tél : 00 (33) (1) 45 17 16 58 (secrétariat)  
Fax : 00 (33) (1) 45 17 19 99  
mail : garnier@univ-paris12.fr

Directeur de la publication :  
Evelyne Garnier-Zarli  
CIRUISEF – réseau de l'AUF  
Parution mars 2010

**AGENCE**  
UNIVERSITAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE

<http://ciruisef.com>

**CIRUISEF - Sciences et Technologie en Francophonie** - réseau institutionnel de l'AUF  
association de loi française 1901 à but non lucratif (déclaration du 23 janvier 1989 et du JO. du 3 avril 2004  
N°SIRET 498 074 855 00012 - code APE 913 E)